

PROCEDURE DE REPRISE DES CONCESSIONS A L'ETAT D'ABANDON**AVIS MUNICIPAL
PREALABLE A LA 1^{ère} CONSTATATION****Le Maire de la commune d'ALTILLAC (19120)****INFORME**

Considérant qu'il est indispensable de prendre toutes les mesures utiles et nécessaires pour préserver le bon ordre, la sécurité et la salubrité publiques ainsi que la décence du cimetière,

Que, conformément au Code général des collectivités territoriales et notamment à ses articles L. 2213-8 et 9, L. 2223-17, L. 2223-18, ainsi qu'à ses articles R. 2223-12 et suivants, une procédure de reprise des concessions à l'état d'abandon est engagée dans le cimetière communal.

Que, cette procédure concerne les concessions qui ont notoirement plus de 30 ans d'existence, dont la dernière inhumation date de dix ans au moins et, qui ont cessé d'être entretenues,

Qu'il sera procédé sur site à la constatation de l'état visuel dans lequel se trouve chaque concession désignée sur la liste L1, ci-après :

Le lundi 23 octobre 2017 à 14h00 dans le cimetière d'Altillac

Qu'en conséquence, les descendants ou successeurs des concessionnaires ou, éventuellement, les personnes chargées de l'entretien de la concession sont invités à assister audit constat, à la date et à l'heure indiquées ci-dessus ou, à s'y faire représenter par un mandataire dûment autorisé.

Que la possibilité est offerte aux familles de remettre en bon état de propreté et de solidité, la concession les concernant, dès à présent. A défaut, l'autorité municipale dressera le 1er procès-verbal de constat d'état d'abandon, conformément à la réglementation.

Que le présent avis comprenant la liste des concessions faisant l'objet de la procédure est consultable sur les panneaux d'affichage à la mairie, à la porte du cimetière ainsi que sur la plateforme www.cimetieres-de-france.fr, dans l'espace dédié au cimetière communal concerné et, le cas échéant, peut être consulté, sur le site internet de la commune.

PROCEDURE DE REPRISE DES CONCESSIONS A L'ETAT D'ABANDON

AVIS MUNICIPAL
PREALABLE A LA 1^{ère} CONSTATATION

LISTE DES CONCESSIONS FAISANT L'OBJET DE LA PROCEDURE

EMPLACEMENT / SEPULTURE (Format : N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)	DATE DE L'ACTE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES
1 - Carré 1 - 1	16/08/1947	LAVAL Mathurin	- FAMILLE LAVAL - LAVAL ? - LAVAL ?
1 - Carré 1 - 3	17/08/1943	CAMPEROS Edouard	- CAMPEROS ? - 1938
1 - Carré 1 - 8	09/02/1946	BORDES Jean	- FAMILLE BORDES - FAMILLE COLLE
1 - Carré 1 - 10	07/07/1928	GRAMOND Georges	- FAMILLE GRAMOND
1 - Carré 1 - 24	17/08/1943	VERGNE-MASSALVE Antonine	- FAMILLE VERGNE - FAMILLE MASSALVE - MASSALVE Jean - MASSALVE Françoise née VERGNE
1 - Carré 1 - 36	08/10/1947	MAS	- FAMILLE MAS - FAMILLE FAVRE - MAS Anna Marguerite - MAS Albert
1 - Carré 1 - 52	20/10/1930	MOULENE François	- FAMILLE MOULENE
1 - Carré 1 - 60	28/04/1924	ANDRAU Joseph	- FAMILLE ANDRAU - ANDRAU Joseph - ANDRAU Geneviève - LAUMOND Alida née ANDRAU

PROCEDURE DE REPRISE DES CONCESSIONS A L'ETAT D'ABANDON

AVIS MUNICIPAL
PREALABLE A LA 1^{ère} CONSTATATION

LISTE DES CONCESSIONS FAISANT L'OBJET DE LA PROCEDURE

EMPLACEMENT / SEPULTURE <small>(Format : N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)</small>	DATE DE L'ACTE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES
1 - Carré 1 - 1	16/08/1947	LAVAL Mathurin	<ul style="list-style-type: none"> - FAMILLE LAVAL - LAVAL ? - LAVAL ?
1 - Carré 1 - 3	17/08/1943	CAMPEROS Edouard	- CAMPEROS ? - 1938
1 - Carré 1 - 8	09/02/1946	BORDES Jean	<ul style="list-style-type: none"> - FAMILLE BORDES - FAMILLE COLLE
1 - Carré 1 - 10	07/07/1928	GRAMOND Georges	- FAMILLE GRAMOND
1 - Carré 1 - 24	17/08/1943	VERGNE-MASSALVE Antonine	<ul style="list-style-type: none"> - FAMILLE VERGNE - FAMILLE MASSALVE - MASSALVE Jean - MASSALVE Françoise née VERGNE
1 - Carré 1 - 36	08/10/1947	MAS	<ul style="list-style-type: none"> - FAMILLE MAS - FAMILLE FAVRE - MAS Anna Marguerite - MAS Albert
1 - Carré 1 - 52	20/10/1930	MOULENE François	- FAMILLE MOULENE
1 - Carré 1 - 60	28/04/1924	ANDRAU Joseph	<ul style="list-style-type: none"> - FAMILLE ANDRAU - ANDRAU Joseph - ANDRAU Geneviève - LAUMOND Alida née ANDRAU

PROCEDURE DE REPRISE DES CONCESSIONS A L'ETAT D'ABANDON

EMPLACEMENT / SEPULTURE (Format : N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)	DATE DE L'ACTE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES
1 - Carré 1 - 71	01/07/1937	GOUDEAUX Pétronille née LAQUIEZE	- FAMILLE LAQUIEZE-GOUDEAUX PÉTRONILLE - ? ?
1 - Carré 1 - 84	13/04/1945	SERRANTY Henri	- FAMILLE SERVANTY HENRI
1 - Carré 1 - 89	07/10/1925	GASQUET Louis	- FAMILLE GASQUET LOUIS - ? ?
1 - Carré 1 - 99	24/11/1895	GALIDIE Antoine	- DURIE ? - 02/04/1956
1 - Carré 1 - 118	26/06/1948	DUPORT	- FAMILLE DUPORT
1 - Carré 1 - 139	01/08/1950	OBERT-BRIAT Maurice	- FAMILLE BRIAT - FAMILLE MASTRAL - BRIAT Georges
1 - Carré 1 - 140	01/08/1950	OBERT-BRIAT Maurice	- OBERT Maurice
1 - Carré 1 - 145	20/10/1942	DUPRAT Jean Pierre	- FAMILLE DUPRAT - DUPRAT Thérèse née BRECHBULH
1 - Carré 1 - 149	23/08/1950	DUPUY-GALIDIE Madeleine	- DUPUY André - DUPUY Jeanne née GALIDIE
1 - Carré 1 - 178	26/08/1950	POUJADE-BRUNIE	- FAMILLE POUJADE
1 - Carré 1 - 197	09/11/1913	LABROUE-DANROC Jacques	- LABROUE Antoinette née PALIDE
1 - Carré 1 - 203	26/09/1927	VERGNE Antoine	- FAMILLE VERGNE ANTOINE
1 - Carré 1 - 204	04/02/1928	VAURIE Jean	- FAMILLE VAURIE
1 - Carré 1 - 220	12/02/1933	FICHE Jules	- FAMILLE FICHE JULES

PROCEDURE DE REPRISE DES CONCESSIONS A L'ETAT D'ABANDON

EMPLACEMENT / SEPULTURE <small>(Format : N° Cimetière / N° Carré / N° Emplacement)</small>	DATE DE L'ACTE	CONCESSIONNAIRES	INHUMES
1 - Carré 1 - 238	25/05/1946	BOUFFARD Jean BOUFFARD Rose	- FAMILLE BOUFFARD JEAN - FAMILLE BOUFFARD ROSE
1 - Carré 1 - 239	25/05/1946	BOUFFARD Jean BOUFFARD Rose	- FAMILLE BOUFFARD JEAN - FAMILLE BOUFFARD ROSE
1 - Carré 1 - 251	20/11/1949	BONNEVAL Pierre	- BONNEVAL Pierre - BONNEVAL Armand
1 - Carré 1 - 256	21/07/1949	BARDET-LAPLAGNE Jean	- BARDET Marie Louise née LAPLAGNE
1 - Carré 1 - 270	20/10/1973	GARDARIN Joséphine	- FAMILLE GARDARIN - GARDARIN Etienne - GARDARIN Joséphine
1 - Carré 1 - 275	01/07/1937	GINIBRIERE Amédée	- FAMILLE GINIBRIERE
1 - Carré 1 - 368	10/05/1961	THEILLET Maria née LASSURE	- THEILLET Gabriel - 20/03/1960 - THEILLET Mria née LASSURE

Dressé à ALTILLAC, le lundi 11 septembre 2017

Le Maire



(Nom, prénom, cachet et signature)

Le Maire,
Robert VIALARD

Le Maire certifie que le présent avis a été affiché, au moins un mois à l'avance, à l'entrée du cimetière et en mairie à compter du 11 SEP. 2017 et retiré le

